

P'tit Meulson

Journal municipal de MARON

Au sommaire de ce numéro

Le mot de Monsieur le Maire

Les permanences d'élus

L'actualité de la municipalité

L'actualité des associations

La rubrique des jeunes

Infos pratiques

Le mot de Monsieur le Maire

Madame, Monsieur, Chère Meulsonne, Cher Meulson,

Le printemps qui s'achève aura été particulièrement riche en animations sur notre commune, et c'est avec une grande fierté que je peux dresser ce bilan avec vous.

Le Festival de la Rando a une nouvelle fois rassemblé marcheurs et amoureux de nature sur nos sentiers, tandis que le Raid Mines a permis de faire découvrir notre patrimoine à de nombreux participants. Le Trail Oxfam a quant à lui conjugué effort sportif et solidarité, une belle association de valeurs qui nous tient à cœur. Et nous avons eu l'honneur de voir l'UTTN faire étape chez nous, offrant à Maron une belle visibilité au-delà de nos frontières communales.

Outre les manifestations sportives, la Broc'n Roll a comme chaque année attiré chineurs et curieux dans une ambiance conviviale et bon enfant.

Je n'oublie bien évidemment pas les diverses manifestations organisées par les associations du village qui montrent bien à quel point le tissu associatif de MARON est présent et dynamique et je tiens ici à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui œuvrent au sein de celles-ci.

Ce printemps aura également été marqué par un moment fort pour notre village : l'inauguration suite aux travaux de requalification de la place Charles de Gaulle. Ce projet, attendu de longue date, redonne à ce lieu central toute sa place dans la vie Meulsonne. C'est un nouvel espace, plus accueillant et plus fonctionnel. J'espère que vous serez nombreux à vous y retrouver, à vous y poser, à vous l'approprier, car c'est avant tout votre place.

Je voudrais également profiter de cet édito pour aborder un sujet qui me tient à cœur. Notre commune, nichée dans son écrin de verdure au bord de la Moselle, a la chance d'attirer de nombreux visiteurs, parfois venus de loin. C'est une richesse pour notre territoire, mais c'est aussi une responsabilité collective. Je constate malheureusement, comme certains d'entre vous, que ce cadre exceptionnel n'est pas toujours respecté : déchets abandonnés, feux allumés alors qu'ils sont strictement interdits pour des raisons évidentes de sécurité. Je rappelle que notre patrimoine naturel mérite d'être préservé par tous, habitants comme visiteurs, et j'invite chacun à la vigilance et au civisme. En attendant de vous retrouver nombreuses et nombreux je l'espère aux festivités du 13 juillet, je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, riche en moments de partage et de détente, en famille ou entre amis.

Le Maire Mathieu BOULANGER

P'TIT MEULSON NUMÉRO 17

PERMANENCES D'ÉLUS EN MAIRIE

En semaine 18h30 - 19h30	Samedis 10h00 - 11h30
Vendredi 02 Octobre 2026	Samedi 05 Septembre 2026
Mercredi 01 Décembre 2026	Samedi 07 Novembre 2026
Mardi 02 Février 2027	Samedi 07 Janvier 2027
Jeudi 01 Avril 2027	Samedi 06 Mars 2027
Vendredi 04 Juin 2027	Samedi 08 Mai 2027

Ces permanences sont des temps d'échange ouverts à tous et sans rendez-vous.

Les élus seront à votre écoute pour répondre à vos questions, recueillir vos suggestions et échanger autour des projets et de la vie du village.



Mathieu BOULANGER

Maire

Conseiller Communautaire



David LEPITRE

1er adjoint

Travaux, Urbanisme, Sécurité Incendie et Sécurité routière, Associations, Animations



Sophie VINCK

2ème adjointe

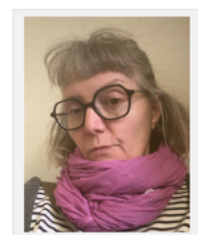
École, SIS, Béliier Meulson



Jean-René GUITTIENNE

3ème adjoint

Forêt, Environnement, Fleurissement, Finances, Communications, Numérique, Entretien du village et Cimetière



Justine LIEGEOIS

4ème adjointe

CCID



Florence AUDUREAU

Conseillère municipale



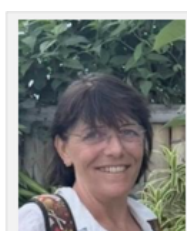
Pascal AUDUREAU

Conseiller municipal



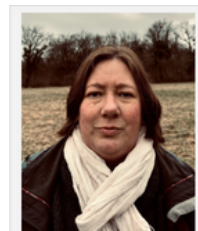
Adeline COMTE

Conseillère municipale



Sabine HURAUX

Conseillère municipale



Sylvaine LILBERT

Conseillère municipale



Alexandre PHAN

Conseiller municipal



Jacques SOUHAIT

Conseiller municipal



Vincent THIRIAT

Conseiller municipal



Michel VINCK

Conseiller municipal



Émilie WATHIER

Conseillère municipale

La place Charles de Gaulle officiellement inaugurée

Après plusieurs mois de travaux, la nouvelle place Charles de Gaulle a été officiellement inaugurée le samedi 20 juin, en présence de nombreux élus et habitants venus découvrir ce nouvel espace de vie au cœur du village.

La cérémonie a débuté par les discours du maire, suivis de ceux de Rémi Maniette, ancien maire de Maron, d'Hervé Tillard, président de la Communauté de communes Moselle et Madon et maire de Chavigny, de Pascal Schneider, vice-président du Conseil départemental et

maire de Neuves-Maisons, de François Werner, vice-président de la Région Grand Est et maire de Villers-lès-Nancy, ainsi que de Dominique Potier, député de la circonscription.

À l'issue des prises de parole, les élus ont procédé à la traditionnelle coupe du ruban avant de partager un moment de convivialité autour du vin d'honneur.

Malgré une chaleur particulièrement éprouvante, de nombreux habitants avaient répondu présents pour assister à cette inauguration, marquant l'aboutissement d'un projet important pour la commune. La nouvelle place offre désormais un cadre de vie plus agréable, propice aux rencontres et aux animations.

Un succès pour la guinguette du 20/06

En soirée, une guinguette organisée par un prestataire privé a pris place sur la nouvelle esplanade. Malgré des températures encore élevées, près de 170 personnes avaient réservé pour partager un repas et profiter d'un moment musical et convivial.

Cette première soirée a permis aux habitants de s'approprier ce nouvel espace dans une ambiance chaleureuse, confirmant la vocation de la place Charles de Gaulle à devenir un véritable lieu de vie et de rassemblement au cœur du village.



DE GAUCHE À DROITE : F.WERNER -
R.MANIETTE - M.BOULANGER -
H.TILLARD - D.POTIER - P.SCHNEIDER



Un printemps particulièrement animé

De mars à juin, Maron a vécu au rythme des animations, des rendez-vous associatifs, des manifestations sportives et des actions citoyennes. Presque chaque week-end, les habitants ont eu l'occasion de se retrouver autour d'un événement : activités familiales, commémorations, défis sportifs, initiatives en faveur de l'environnement ou encore moments festifs.

Associations, bénévoles, élus, partenaires et habitants ont une nouvelle fois démontré tout le dynamisme de notre commune, faisant vivre le village tout au long du printemps.

Vous retrouverez dans les pages qui suivent plusieurs retours sur ces temps forts qui ont rythmé la vie de Maron ces derniers mois.



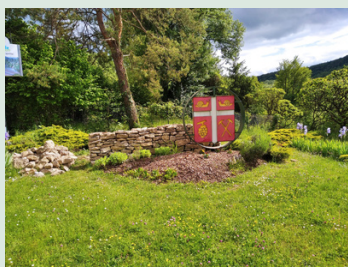
Netoyage ACCA, netoyage MaNaPa, marché artisanal du 1er mai, cérémonie 8 mai, trail UTTN, Raid école des mines, OXFAM challenge, kermesse du Bélier Meulson, distribution compost, Broc'n'roll, inauguration de la place, guinguette, fête des activités AFR....

Fleurissement du village



La **nouvelle commission fleurissement** s'est réunie le 4 mai dernier pour échanger, dans la bonne humeur, sur les périodes de fleurissements et de plantation.

Novices et connaisseurs ont pu échanger et transmettre des idées/ informations avec enthousiasme sur les différentes périodes de floraison, de plantation, les différentes essences de plantes et les souhaits pour la commune dans la limite du budget alloué (2000€).



Le village possède près d'une **vingtaine de pots/ bacs à fleurs** disposés à différents endroits stratégiques tels que la poste, le carrefour central, l'église, la place, les entrées, les sorties et le lavoir auquel peuvent être ajoutés des bacs suspendus.

L'idée, pour harmoniser les plantations, est de mélanger des plantes retombantes ; des plantes volumineuses qui remplissent et des plantes verticales qui assurent une hauteur dans le paysage.

Le choix pour ce printemps s'est porté sur plusieurs variétés plus ou moins connues, géraniums, surfinias, heuchères, sauges, œillets d'Inde, helianthus vivaces, lobelias, cannas, lavande ou encore rosiers.

Une réflexion sera menée pour privilégier au fur et à mesure des espèces peu gourmandes en eau, qui résistent au froid et à la sécheresse. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées et de vos envies, nous sommes à votre écoute.

Bac à dons de plantes
Installé près des composteurs, il permet échanges, boutures et partages entre habitants.



Le mois de juin sonne le retour du bac à dons de plantes il été réactualisé et installé près des composteurs ! Ce bac est un espace de partage où chacun peut déposer et récupérer librement des plantes, boutures, bulbes,..... . Son objectif est de favoriser les échanges, de réduire le gaspillage et de faire circuler les végétaux dans un esprit de convivialité et de respect.

La municipalité pourra aussi faire des appels aux dons en fonction des saisons comme par exemple pour l'automne le besoin de vivaces !

AFFOUAGES 2025/2026 :

Les 37 affouagistes ont œuvré avec cœur et courage dans la parcelle n° 26, composée principalement de feuillus. Ils ont également sécurisé plusieurs chemins de randonnée. Ce travail d'affouage permet entre autres de préserver la diversité des essences.

Notre forêt communale a une superficie de 292 hectares et est composée principalement de hêtres, de chênes, de charmes et d'autres feuillus, ainsi la parcelle affouagère représente une petite partie de notre forêt.

Tout le travail des affouagistes s'est déroulé dans de bonnes conditions, tant au niveau des règles de sécurité, que du respect de son voisin de ligne. Je tiens chaleureusement à remercier chacun pour cela.

Le débardage du bois de chauffage devra être effectué avant le 15 octobre 2026.

Pour la saison prochaine, les parcelles n° 34 et n°42 sont retenues, les inscriptions débuteront fin juin et seront clôturées fin septembre 2026.

Ces gens qui font notre village

Un village, au-delà des murs, plantes et coutumes qu'il abrite, bât au rythme des humains qui l'animent. Pour cette édition du P'tit Meulson, nous avons décidés de mettre à l'honneur deux personnages qui embellissent quotidiennement notre cadre de vie. L'un est natif du village et y est élu, l'autre y travaille depuis des années, je vous laisse découvrir leur portrait.

Après une carrière dans le bâtiment (peintre, solier), Olivier a été embauché en tant qu'employé communal polyvalent à Maron il y a 8 ans.

UN MÉTIER AUX MULTIPLES FACETTES

Les aspects qu'il apprécie dans ce poste sont le travail en extérieur, notamment en lien avec le fleurissement, son autonomie et de pouvoir échanger avec les habitants de notre village.

J'ose à peine l'écrire, je ferais donc appel à toute l'indulgence des lecteurs...mais Olivier demeure à Sexey. Pour autant, il rejoint de bon matin Maron chaque jour, du lundi au vendredi, pour discuter avec Jean-René des urgences et des besoins remontés par les meulsons.

UN QUOTIDIEN TRÈS VARIÉ

Il arrive à 7h30, si ce n'est plus tôt, pour réaliser une multitude de tâches : c'est lui qui assure l'entretien et la maintenance courante des biens communaux. Ceci l'amène donc aussi bien à intervenir à l'école, à la salle polyvalente, au sein des logements loués ou encore au cimetière. Bricoleur, on peut l'y voir exercer sous plusieurs casquettes : tantôt maçon, plombier, soudeur, voire même parfois électricien suite à une formation dédiée.

Chaque lundi matin, il s'occupe du ramassage des déchets que des malencontreux, le vent ou on le sait bien ici, les sangliers ont tendance à disperser bien au-delà des emplacements qui leur sont réservés.

AU RYTHME DES SAISONS

En dehors de ces missions courantes, le poste d'Olivier varie au fil des saisons.

Quand les températures se font fraîches et que l'hiver pointe à notre porte, Olivier s'assure que le verglas n'entraîne pas de chutes. Il répand donc du sel dans plusieurs endroits stratégiques de Maron.

La période estivale est quant à elle, consacrée à la verdoyance de notre village. Il s'occupe ainsi de la tonte, de la taille et du même désherbage manuel au cimetière, autour de l'église, des jeux et de l'école. Le fleurissement de la commune doit également beaucoup à Olivier grâce à son goût pour les fleurs et à la transmission des connaissances horticoles par des anciens du village.

L'ARTIFICIER DU 14 JUILLET

Au cœur de l'été, quand il n'est pas en train d'arroser ou de tailler, Olivier enfile une nouvelle casquette ; celle d'artificier. En effet, suite à son habilitation il y a 5 ans, c'est lui qui envoie le feu d'artifice qui réjouit petits et grands chaque année à l'occasion de la fête nationale.

**Olivier
WINSCHEN**

"J'ai appris énormément en horticulture en discutant avec les anciens du village"



Employé communal polyvalent depuis 8 ans

Jean-René GUITTIENNE

“Vivre à Maron c’est
pouvoir marcher sur les
traces de mes ancêtres”



Adjoint en charge de
l'environnement, de la forêt et du
patrimoine communal

ENFANT DU VILLAGE,

Jean-René n'a vécu que 4 années en dehors de ses murs. Avec sa compagne, aussi meulsonne de naissance, ils ont vite voulu revenir, eux qui apprécient tant marcher sur les traces de leurs ancêtres et de leur enfance. En effet, ses grands-parents étant issus de Sexey-aux-Forges et du bassin de Neuves-Maisons, chaque ruelle du village et de ses alentours regorge de souvenirs. Que ce soit ce sentier forestier traversé enfant par sa grand-mère pour se rendre à l'école de Maron depuis Sexey, ou bien cette maison aux murs de pierres ayant abrité la famille, ou encore ce grand cerisier dans mon verger qui nourrissait déjà sa grand-mère.

Lui qui passait enfant toutes ses vacances au village, vivait comme il le décrit tel un Robinson, ses temps libres étant comblés de baignades, d'aventures en forêt, de cueillettes de divers fruits et de fleurs. Cette jeunesse bercée d'expériences bucoliques, a fait grandir en lui le souhait vif de travailler dans l'environnement.

UNE VOCATION FORESTIÈRE

C'est en tant que forestier, qu'il a trouvé la voie qui a su calmer son côté hyperactif. L'aspect sportif du métier, la sérénité de la forêt et l'autonomie de son poste lui ont permis de s'exprimer et de trouver l'équilibre qu'il recherchait. La tempête de 2000 ayant profondément perturbé le métier, il s'engage pour la fin de sa carrière en tant que syndicaliste. Cela l'amène alors à se rendre à Paris très régulièrement mais il maintiendra deux jours par semaine en forêt pour ne pas perdre le contact avec le terrain.

L'ENGAGEMENT COMMUNAL

Son engagement politique pour la commune débute par un premier mandat en tant que conseiller de 1995-2001, le projet de l'époque étant le terrain de sport pour la jeunesse. Il y découvre les rouages des subventions et des montages de dossiers. Il doit faire face à la tempête de 2000 qui a fortement frappé la forêt de Maron mais n'arrive pas à faire valoriser le bois avant la saturation du marché. C'est son plus grand regret. Désormais retraité et après presque 20 ans sans rôle au conseil municipal, il se représente à la tête d'une liste lorsque le projet du lotissement des Bosquets divise largement la commune. Elu en tant qu'adjoint, il enchaîne alors deux mandats depuis 2020. Son profil et ses goûts le désigne comme référent au sein des commissions traitant de la forêt, de l'environnement et du fleurissement ainsi que du patrimoine communal.

UNE PRÉSENCE QUOTIDIENNE

Il apprécie travailler avec des gens qui s'investissent pour la commune. De son côté, il se rend quotidiennement en mairie pour prendre connaissance des besoins nouveaux et voit également tous les jours Olivier. Il lui prête main forte pour les tâches plus faciles réalisées à deux. Le week-end, à part s'il est parti, il gère souvent la salle polyvalente lors des locations. Il fait le lien avec les affouagistes. Son réseau à l'ONF, en recherche et dans les collectivités lui permettent de bénéficier de soutien de personnes compétentes sur de nombreux sujets techniques (ex : Fonds de Monvaux, problématique de la traversée de crapauds) et de faire rayonner le village (deux séries ont été tournées au niveau des falaises de Maron en lien avec un ancien de l'ONF membre du club alpin).

En France, les intercommunalités sont nées dans les années 90 de la volonté de permettre aux communes de s'unir pour offrir à leurs habitants des services et des équipements qu'elles ne pourraient pas porter seules. À Maron, comme dans les 18 autres communes de Moselle et Madon, cette coopération prend tout son sens.

Maron a rejoint le District Urbain de Neuves-Maisons en 1992. En 2001, cette structure devient la CCMM. Aujourd'hui, elle coordonne des actions et des services à l'échelle d'un territoire de 188 km², 19 communes et 30 000 habitants.



Le fonctionnement communautaire

La Communauté de Communes fonctionne selon un modèle de gouvernance collaborative. Les communes membres y sont représentées par des conseillers communautaires, désignés par chaque conseil municipal avec plus ou moins de sièges en fonction de la taille des villes. Ces conseillers se réunissent en conseil communautaire pour voter les projets, le budget et les orientations stratégiques. Les décisions sont ensuite mises en œuvre sur le terrain par le personnel des structures intercommunales : chargés de mission, techniciens, animateurs, comptables, mécaniciens, ingénieurs, assistants sociaux, maitres-nageurs etc.

Depuis 2026, la présidence est assurée par Hervé TILLARD, maire de Chavigny, qui succède à Filipe PINHO

Des services partagés pour le quotidien

• Transports et mobilité

Le réseau T'MM est composé de 5 lignes régulières et gratuites qui desservent l'ensemble du territoire. La ligne B permet aux meulsons de se rendre dans les autres communes, avec des connections sur les lignes T'MM, SUB et Stan, ainsi qu'avec les gares de Pont Saint Vincent et Neuves-Maisons.

• Gestion des déchets

La CCMM est responsable de la prévention et la gestion des déchets (la collecte des ordures ménagères et recyclables, les point d'apports et les déchetteries). La question de la mutualisation dépasse d'ailleurs notre Com'com car cette gestion est en partie déléguée à la COVALOM, Société publique locale en charge de 3 territoires sud meurthe-et-mosellan : Moselle et Madon, CC du Pays de Colombey et du sud toulinois et CC du Pays du Saintois.

• Structures partagées

L'intercommunalité permet des investissements massifs et mutualisés pour les habitants du territoire. Elle permet aux meulsons de profiter de différentes structures, notamment l'excellent espace culturel de la Filoche, la piscine de l'Aqua'MM, l'école de musique CAM, la crèche Chalichaton ou encore l'espace emploi LEM. Sur les mobilités, la CCMM a été à l'initiative de la construction de la piste cyclable reliant Maron à Neuves Maisons. Elle annonce depuis plusieurs années un grand projet d'envergure, celui d'une cité scolaire inclusive, sur l'ancien site de l'INRS de Pont Saint Vincent, qui comprendra un institut médico-éducatif de personnes mineures handicapées mentales, le collège Jacques Callot, une école de musique, des espaces de formations professionnelles dans le domaine de l'inclusion et de l'aide à la personne.



La commune de Maron

- 👤 État civil
- 🏠 Voirie communale
- 🎓 École
- 👮 Sécurité
- 🪦 Cimetière
- 🏛️ Équipements et personnel communal

Mairie de MARON

1 Place Charles de Gaulle - 54230 MARON

Tél : 03 83 47 26 23

Mail : maire-de-maron@orange.fr

Lundi de 16h à 18h
Mercredi de 16h à 19h
Vendredi de 16h à 18h



La communauté de commune

- 🏗️ Aménagement de l'espace et PLUi
- 🏠 Habitat
- 📈 Développement économique
- 🌊 Milieux aquatiques
- ♻️ Déchets
- 💧 Eau et assainissement
- 🚗 Mobilités et pistes cyclables
- 🧸 Petite enfance
- 🏛️ Équipements et personnel intercommunal

Communauté de communes Moselle et Madon
712 rue Nicolas Cugnot - 54230 Neuves-Maisons

Tél : 03 83 26 45 00

Mail : contact@cc-mosellemadon.fr

Lundi et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
Mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h
Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h

Une question ? Un doute ?

La mairie reste votre premier point de contact et pourra vous orienter vers le bon interlocuteur si nécessaire.



Actrices essentielles de la vie du village, les associations disposent dans ce journal d'un espace d'expression dédié. Les articles présentés dans cette rubrique ont été rédigés par leurs soins.

AMDL :

Nous sommes heureux de vous annoncer la création de l'Association Meulsonne Détente Loisir depuis le 1er janvier 2026, dont le but est de dynamiser notre village et de créer des moments de convivialités pour tous. Nous souhaitons organiser des soirées "tarot" "belote", des après-midi "loto" aussi une soirée dégustation " bordeaux", également des sorties Alsace "pour le pain d'épices", Champagne, parc d'attractions.

Le marché artisanal qui a lieu tous les 1 er mai, Il est ouvert également à tous, visiteurs comme exposants, cette année nous avons eu 39 exposants.

Nous vous invitons à venir nombreux à ces événements et de partager de bons moments ensemble.

Une carte d'adhérent est proposée pour la famille "père, mère et enfants" pour 10 Euros. Si vous souhaitez, proposer une activité ou animation, nous sommes ouverts à toutes propositions.

Pour plus d'informations "bernardmayer@hotmail.fr"



« Si Maron m'était conté....au bord de la rivière »

L'AFR reconduit, pour la 2 ème année, un rendez-vous estival sous forme de balade contée le dimanche 30 août prochain.

Emmené sur les coteaux de Maron en 2025, le public a pu apprécier tout au long du parcours contes et lectures sur le thème des arbres, tout en découvrant des lieux insolites dans la nature ou chez l'habitant.

Cet été, la rivière nous enchantera de la même façon en cheminant le long de la Moselle avec des arrêts prometteurs de beaux récits jusqu'aux pontons de la halte fluviale.

Notre guide sera Stéphane, le conteur de la dernière Saint Nicolas (Cie les Colporteurs de rêves). L'après-midi se terminera autour d'un goûter dans une ambiance de guinguette.

Alors RV le dimanche 30/08 à 15 H place Charles de Gaulle pour 1H30 de parcours enchanteur ou RDV directement à la halte fluviale vers 16H30.



Inscriptions au VIDE GRENIER du dimanche 13/09/2026



Toujours à la même date, le 2^{ème} dimanche de septembre aura lieu le vide grenier de l'AFR à Maron, mais avec quelques aménagements !

1 - Le 1^{er} concerne le lieu : le vide grenier ne se déroulera pas sur les quais militaires, mais en bas du village sur 2 axes :

- la nouvelle voie qui part de la place jusqu'au parking de la salle polyvalente
- l'axe parallèle de la piste cyclable jusqu'à l'arrière de la salle polyvalente

2 - Le 2^{ème} aménagement concerne **le mode d'inscription** :

INSCRIPTIONS EN LIGNE

L'AFR évolue dans ses pratiques et vient d'ouvrir une rubrique vide grenier sur : « HELLO ASSO - association Familles Rurales de Maron », permettant de s'inscrire au vide grenier directement sur la plate-forme hello asso et de régler également en fonction du nombre de places réservées (accusé de réception automatique après règlement)

Les tarifs restent inchangés :

- 5 euros l'emplacement de 5 m linéaires pour les meulsons
- 12 euros les emplacements suivants
- 12 euros l'emplacement de 5 m pour les extérieurs

S'il y a regroupement d'exposants au sein d'une même famille ou entre amis, il est demandé de réserver sous un seul nom de famille.

Avec ce mode d'inscription, il ne sera plus demandé d'enveloppe pour les accusés de réception (valeur d'autorisation d'exposer) ni de chèque de caution ; nous appelons à la responsabilité de chacun sur ce point pour laisser le lieu d'exposition propre et désencombré.

INSCRIPTIONS VERSION PAPIER

Les personnes qui ne peuvent pas utiliser le numérique pour s'inscrire au vide grenier pourront utiliser la version papier en se procurant une fiche d'inscription à la mairie ou à l'agence postale sur les créneaux d'ouverture en période estivale. Elle sera à rendre aux personnes indiquées sur la fiche.

L'inscription sera obligatoirement accompagnée du règlement par chèque bancaire et d'une enveloppe (non timbrée pour les meulsons), pour l'accusé de réception qui sera déposé en retour dans votre boîte aux lettres. Même principe qu'en ligne pour les regroupements familiaux ou entre amis : 1 seul nom et un seul règlement pour la totalité des emplacements.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 6 septembre 2026



RENTREE DES ACTIVITÉS DE L'AFR A PARTIR DU 14/09/2026

JUDO & EVEIL Judo	4-6 ans éveil au judo, sans licence 130€ <i>Vendredi : 17h30-18h30</i>	7-10 ans 175 € + licence <i>Mardi : 18h-19h</i> <i>Vendredi : 18h30-19h30</i>	11 ans et + & adultes 175 € + licence <i>Mardi : 19h-20h</i> <i>Vendredi : 19h30-20h30</i>
GYM ENFANTS (fit kid)	4-7 ans <i>Samedi : 10h-11h</i> 130€/an	AIKIDO - ADOS et ADULTES :	Mardi : 20H15 – 21H15 70 €/an avec licence
DANSE STREET JAZZ - ADOS ADULTES <i>Jeudi : 20h-21h</i> 130€/an		GYM PILATES - ADULTES (renforcement musculaire et stretching) <i>Lundi : 20h-21h</i> 130€/an	
YOGA ADULTES <i>Mercredi : 19h45-21h</i> <i>Jeudi : 19h45-21h</i> 130€/an <i>2 créneaux si nombre suffisant d'inscrits</i>		RELAXATION ADULTES <i>Lundi : 17h30-18h30</i> 130€/an	
POTERIE <i>Lundi : 14h30-17h</i> 55€/an		MARQUETERIE <i>Mardi : 14h30 -16h30</i> 20€/an	
RANDONNEE gratuit <i>2 jeudis/mois (2^{ème} et 4^{ème})</i> Rdv 13h30 place Charles de Gaulle		GYM DOUCE ADULTES <i>Vendredi : 10H – 11H15</i> 130 €/an	
Atelier dessin enfants : 1 mercredi sur 2 de 10h à 11h30 – Bibliothèque (10 € de participation aux fournitures)		Atelier chant choral : <i>Vendredi 18H30 – 19H30</i> 130 euros – <i>Bibliothèque à confirmer</i>	

La fête des activités qui s'est déroulée le samedi 20 juin marque la fin d'une année d'activités organisées par l'AFR.

Sous forme de portes ouvertes, cette journée fut l'occasion de découvrir plusieurs activités dont l'Aïkido la plus récente, et d'assurer la traditionnelle remise des ceintures pour les changements de niveau des judokas.

La reprise est programmée la semaine du 14 au 19 septembre

Les permanences des inscriptions se dérouleront sur 2 weekend :

- Vendredis 18 et 25/09 de 17H30 à 19H30 à la salle polyvalente
- Samedis 19 et 26/09 de 10H à midi à la salle Léon Boulanger

L'AFR proposera 2 nouvelles activités :

- **Un atelier de chant choral** hebdomadaire (le récent sondage s'est révélé fortement en sa faveur) encadré par un professeur de chant, le vendredi de 18H30 à 19H30 (130 € l'année)
- **Un atelier d'écriture** encadré également, et qui fonctionnerait au trimestre, chaque lundi de 17H30 à 19 H. Deux séances de découverte seront proposées les lundi 14 et 21/09 à la bibliothèque. Les inscriptions se feront au terme de cet essai s'il est concluant (32 € le trimestre).

L'association informe les parents qu'elle organise plusieurs activités pour **les enfants et adolescents** :

- *L'éveil au judo pour les 4 - 6 ans (le vendredi de 17H30 à 18H30), puis le judo avec licence pour les plus de 6 ans (mardi et vendredi soir)*
- *La gym enfant de 4 à 7 ans le samedi de 10H à 11H (gym avec accessoires, motricité...)*
- *L'aïkido avec licence à partir du collège le mardi soir*
- *la danse street jazz à partir du collège le jeudi soir*
- *Un atelier d'arts plastiques un mercredi sur deux de 6 à 12 ans environ (10 places maxi)*

Salle Léon Boulanger : activités de la BIBLIOTHEQUE

-Prêt de livres tous les samedis de 10 H à midi, hors vacances scolaires

(un secteur est dédié aux jeunes enfants)

- 1^{er} samedi de chaque mois : lectures partagées 10 H – 12H
- 2^{ème} samedi : discussion en anglais 10H – 12 H
- 4^{ème} samedi : atelier de couture 10H – 12H

Chaque trimestre : une soirée JEUX DE SOCIETE, CARTES et ECHECS

Pour tout renseignement : tél 06 84 93 66 28 – famillesruralesdemaron@outlook.fr



Les 15 novembre 2025 et 21 mars 2026, une vingtaine de personnes se sont mobilisées à l'initiative de MaNaPa afin de nettoyer différents sites du village.

Que ce soit aux Bosquets, aux bords de Moselle, au ponton handi-pêche, dans les fossés de la piste cyclable ou encore au fond de Monvaux, la collecte de déchets, plus ou moins gros, reste importante et montre l'ampleur de la pollution.

Les bénévoles restent motivés, et le ramassage, toujours dans la bonne humeur, se termine autour d'un goûter.



Prochaine matinée nettoyage le samedi 17 octobre 2026.

Rendez-vous 9h30 devant la mairie.

Naissance de l'arboretum à Maron : une convergence associative

A l'initiative de MaNaPa, en lien avec la mairie, et avec la participation des enfants du centre aéré du Bélier meulson, poteaux et plaques en grès permettant l'identification des espèces d'arbres au sein de l'arboretum (derrière le city stade), ont été posés mercredi 17 juin.

Ces plaques ont été fabriquées par les enfants du Bélier meulson aidés des participants de l'atelier poterie de l'AFR de Maron.

Les petites mains ont soigneusement écrit le nom de l'arbre et réalisé l'empreinte des feuilles des arbres correspondants. Une diversité d'arbres est ainsi recensée : chêne, hêtre, cerisier, aubépine, pommier sauvage, fusain, cornouiller...

Une prochaine session aura lieu en septembre ou octobre.

Cette activité sensibilise la jeune génération à la nécessité de connaître pour préserver l'environnement sylvicole. Elle suscite chez chacune et chacun l'envie de découvrir ce lieu et de le protéger.

L'arboretum sera enrichi par la plantation de nouveaux arbres dans le cadre du projet « une naissance, un arbre » (informations à venir sur intramuros).



Vous adhérez à nos projets, venez rejoindre notre association !

Facebook : Les Bosquets de Maron

Contact : bourguignonlaurence@orange.fr



Bélier Meulson : Une année riche en évolutions

Une nouvelle présidence

Lors de l'assemblée générale du printemps 2026, Justine Liégeois, présidente sortante, a transmis le flambeau à Ludovic Rol Nigay, qui prend cette mission à coeur après avoir épaulé l'association en tant que vice-président. Cette transition intervient également alors que de nouvelles équipes ont été installées dans les deux mairies. Elle a été l'occasion d'organiser une table ronde entre les élus et le bureau de l'association, afin de poser les bases d'un partenariat tourné vers le développement de l'association et le bien-être des enfants, dans cet esprit de bien-vivre qui caractérise nos deux communes.

À l'écoute des familles

Une grande enquête de satisfaction a été adressée aux familles en cette fin d'année scolaire. Objectif : recueillir leur avis sur l'ensemble des services proposés (qualité de l'accueil, repas, activités, communication) afin d'orienter les choix de l'association pour l'année scolaire à venir. Cet exercice est essentiel pour continuer à faire évoluer les prestations et accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Une situation financière sous tension

Comme beaucoup d'associations périscolaires, Bélier Meulson fait face à une hausse continue de ses charges (masse salariale, réglementation, alimentation), alors que les diverses aides n'ont pas suivi le même rythme. L'assemblée générale a ainsi voté à l'unanimité une demande de réévaluation de la subvention annuelle versée par les deux communes, afin de garantir la pérennité et la qualité du service rendu. Le Bélier Meulson tient à remercier les mairies de Maron et de Sexey-aux-Forges pour leur soutien infaillible sur ce sujet.

Une kermesse réussie et déjà la suite en préparation

L'association a animé sa traditionnelle kermesse, avec les activités habituelles et de nouveaux stands : tir de précision au ballon de rugby, fléchettes récompensant les meilleurs scores, et vente aux enchères de tableaux peints spécialement par les enfants. Le conseil d'administration travaille déjà sur les temps forts de l'année 2026-2027, avec certainement de nouvelles surprises à la clé.

Restons en contact !

L'équipe de Bélier Meulson remercie les familles, les bénévoles et les équipes d'animation pour leur engagement au quotidien.



LES ENFANTS ONT LA PAROLE



Pour préserver toute la spontanéité et l'authenticité de leurs témoignages, nous avons choisi de reproduire les textes tels qu'ils ont été rédigés par les enfants, avec leur écriture, leurs mots... et parfois même leurs petites fautes !

Le city est un lieu où l'on fait du sport et également de partage et de convivialité, on s'y retrouve souvent entre ami(es) on joue, on rigole, on s'amuse... Nous les enfants en tant qu'habitants de Maron, nous sommes heureux d'avoir un city, malheureusement, ces derniers temps il y a eu des dégradations. Ensemble respectons ce lieu.

- éviter les bouts de verre autour du city
- ne pas taguer et encore moins des choses inappropriées
- ne pas mettre de graisse partout

Merci

Mary-Lou, Lucie
et Maxence

Bonjour, nous nous sommes proposés pour vous écrire ces petits articles dans les journaux de notre commune et nous voilà !
Aujourd'hui nous allons parler de la Fête de la Musique qui a eu lieu le 26 juin 2026 à Maron. Sur les lieux de la messe il y avait différents stands : les fûts, le châteaubleu tout, il y avait également le château gonflable, l'élastique qui consistait à rester en équilibre dessus, le maquillage celui de rugby et de foot et également le tout nouveau tableau à faire soi-même ! J'aurais pas la burette et les délicieuses crêpes de Teronique. Vers la fin de la journée la tombola c'est déroulé, il y avait

plusieurs lots. Puis le concours de plâtrage gagné par Lina, et pour finir les enchères de tableaux fait par les enfants du mercredi récréatif, dont un vendu 70€00 à Ludovic. L'argent récolté sera mis au profit de l'association le Bélier Meulhon.

SIGNER : Lucie, Mary-Lou et Maxence

Festivités du 13 Juillet

Mardi 13 Juillet

A partir de 18h à la salle polyvalente

Petite restauration

Feu d'artifice à 23h



Rappel fermeture estivale

La mairie sera exceptionnellement fermée du 1er au 14 juillet inclus.
La réouverture au public aura lieu le mercredi 15 juillet aux horaires habituels.

Restez informés



Intramuros

Infos • Alertes • Événements



Facebook (nouvelle page)

Commune de Maron - Officiel

Actualités de la commune

NUMEROS UTILES

Gendarmerie de NEUVES-MAISONS : 03.83.47.80.00

Médecin de garde : 118.510

Pharmacie de garde : 3237 ou www.3237.fr

EDF (sécurité, dépannage) : 09.72.67.50.XX Vous pouvez joindre le service dépannage d'ENEDIS, le gestionnaire de réseau de distribution d'électricité au 09.72.67.50.XX en remplaçant les XX par le numéro de votre département.

Astreinte eau et assainissement : 06.14.54.95.94

- Directeur de la publication : Mathieu BOULANGER
- Responsable de la rédaction : Commission Communication
- Ont participé à ce numéro : AMDR, AFR, Bélier Meulson, MaNaPa, l'équipe municipale
- Crédits photos : Associations, Mairie de Maron, sources internet et CCMM

Tirage à 70 exemplaires